



Élections locales aux maisons des jeunes

Idées pour éducateur·trice·s

Préambule

Le 11 juin 2023, de nouveaux conseils communaux seront élus au Luxembourg (élections communales). Dans ce cadre, le Zentrum fir politesch Bildung a élaboré des activités pouvant inspirer les éducateur·trice·s qui travaillent avec les jeunes. Elles peuvent être adaptées aux circonstances locales ainsi qu'au groupe cible.

Le Zentrum fir politesch Bildung est une fondation indépendante qui poursuit les objectifs suivants :

- renforcer la compréhension de la politique, de la démocratie et des défis sociaux actuels,
- renforcer l'engagement citoyen,
- encourager la participation à la vie politique et au débat public,
- renforcer la démocratie.

Les objectifs des activités sont :

- faire prendre conscience aux jeunes qu'ils-elles sont concerné·e·s par les décisions politiques,
- les familiariser avec les missions d'une commune,
- montrer pourquoi voter est important,
- encourager des processus de réflexion et forger une opinion personnelle sur des thèmes concernant la commune,
- sensibiliser les jeunes non-luxembourgeois·e·s au fait qu'il est possible de s'inscrire sur les listes électorales à partir de 18 ans et donc de participer aux élections.

Pendant la préparation et la réalisation des activités, il faut tenir compte des aspects suivants :

- Activités/manifestations lors desquelles les jeunes rencontrent des candidat·e·s
 - Inviter plusieurs candidat·e·s (communes au scrutin majoritaire) ou représentant·e·s de différents partis (communes au scrutin proportionnel) afin que les jeunes puissent connaître différentes opinions et perspectives. Si cela n'est pas possible, les éducateur·trice·s peuvent aider à clarifier la position défendue par la (les) personne(s) présente(s) et faire en sorte que d'autres points de vue sont pris en compte dans la discussion.
 - Utiliser la maison des jeunes en tant que lieu de réunion peut renforcer la confiance des jeunes et favoriser un échange ouvert.
 - L'objectif doit être un dialogue permettant un échange honnête d'arguments et non un débat duquel émergent des gagnant·e·s et des perdant·e·s.
 - Les éducateur·trice·s peuvent reprendre les différentes déclarations dans un langage adapté au groupe cible et aider les jeunes à prendre la parole.
- Pendant les discussions sur des sujets politiques : éviter autant que possible d'influencer les jeunes lorsqu'ils-elles forment leur opinion (principes du consensus de Beutelsbach), c'est-à-dire
 - ne pas imposer sa propre opinion,
 - mettre en évidence les controverses et les divergences,
 - encourager la participation, c'est-à-dire aider les jeunes à identifier leurs propres intérêts et les encourager à s'engager pour les défendre.

Aperçu

Informations générales	3
La commune.....	3
Qui prend les décisions dans la commune ?	4
Les élections communales	6
Idées.....	9
Memory - Ma commune en images.....	9
Points de vue : mon opion – ton opinion.....	10
Pantomime – <i>Show me what you got!</i> Ou : Que suis-je ?	12
Si j'étais bourgmestre... ..	13
Discussion animée dans l'espace public - Discuter sur place	15
Une pizza avec ... !.....	17
Checklist pour la préparation d'une rencontre avec des candidat·e·s	18

Toute notre offre en relation avec les élections communales:

www.zpb.lu

**Contact pour des idées, des questions ou
un feedback sur les activités :**

nadia.zimmer@zpb.lu

Informations générales

LA COMMUNE

Les communes décident elles-mêmes de leurs affaires (*autonomie communale*). Elles doivent toutefois respecter les lois et règlements nationaux généraux dans le cadre de leurs activités. Le ministère de l'Intérieur vérifie si les actions des communes sont conformes aux lois et aux règlements nationaux.

Que fait une commune ?

Missions obligatoires	Missions facultatives
Administration communale Plan d'aménagement Règlement sur les bâtisses Maintien de l'ordre public Approvisionnement en eau Gestion des eaux usées Approvisionnement en électricité Collecte des déchets Cimetière Réglementation de la circulation routière dans la commune Voirie communale (entretien) Pistes cyclables Aide sociale (entre autres <i>l'office social</i>) École fondamentale (bâtiments et personnel) Environnement (p.ex. mesures contre la pollution de l'air, les inondations) Service de l'état civil et de la population Listes électorales	Maison des jeunes Infrastructures sportives Tourisme Structures d'accueil pour enfants Aires de jeux Offres pour personnes âgées (p.ex. bus sur demande) Construction de logements sociaux Infrastructures culturelles Soutien financier aux associations Promotion de l'intégration Enseignement musical et cours de langues Initiatives écologiques

Les communes se regroupent en **syndicats de communes** lorsqu'elles ne peuvent pas ou mal assumer seules leurs missions pour des raisons financières ou organisationnelles (p. ex. évacuation des eaux usées, construction et gestion d'une piscine, ...).

Comment une commune est-elle financée ?

Les recettes communales se composent essentiellement de :

- dotations de l'État issues du *Fonds de dotation globale des communes*, calculées selon une clé de répartition bien définie qui est, entre autres, basée sur la taille de la population, le nombre d'emplois, ...
- taxes et frais communaux pour différents services (ordures ménagères, eau, ...)
- crédits

QUI PREND LES DÉCISIONS DANS LA COMMUNE ?

Le-La bourgmestre et les échevin·e·s

Après les élections, les membres du conseil communal décident, sur la base des majorités et des coalitions, des futurs échevin·e·s et du-de la bourgmestre. **Le-La bourgmestre** assume, entre autres, les missions suivantes :

- présider le conseil communal,
- présider le collège des bourgmestre et échevin·e·s,
- prendre charge de tout ce qui est relatif à l'état civil,
- veiller au maintien de l'ordre public.

Les échevin·e·s sont des membres du conseil communal qui assistent le-la bourgmestre en tant qu'adjoint·e.

Ils·Elles forment ensemble le **collège des bourgmestre et échevin·e·s**, l'organe exécutif et administratif de la politique communale. Ensemble, le collège a notamment es missions suivantes :

- gérer les finances de la commune,
- mettre en œuvre les règlements et lois nationaux ainsi que les décisions du conseil communal,
- coordonner les activités et les services communaux,
- convoquer le conseil communal.

Le conseil communal

Le conseil communal est composé de représentant·e·s de la commune qui sont directement élu·e·s (bourgmestre, échevin·e·s et conseiller·ère·s communaux·ales). Le nombre de conseiller·ère·s dépend du nombre d'habitant·e·s de la commune. Pour qu'une décision soit adoptée par le conseil communal, il doit y avoir une majorité des suffrages exprimés.

Le conseil communal a notamment les missions suivantes :

- adopter des règlements pour la commune,
- voter le budget,
- décider de la perception d'impôts ainsi que de la propriété communale,
- décider des questions relatives au personnel de l'administration communale.

Être politicien·ne communal·e, est-ce un métier ?

Au Luxembourg, les représentant·e·s de la commune ne sont, en général, pas des politicien·ne·s de métier. Ils·Elles reçoivent toutefois une compensation financière ou des jetons de présence pour leur travail et leur engagement.

Afin de concilier leur vie professionnelle et leur mandat communal, ils·elles peuvent être dispensé·e·s de leur activité professionnelle pendant un certain nombre d'heures, et indemnisé·e·s, afin de pouvoir se consacrer à leur engagement au sein de la commune (*congé politique*). Le congé dépend du nombre d'habitant·e·s. Le nombre d'heures est actuellement de

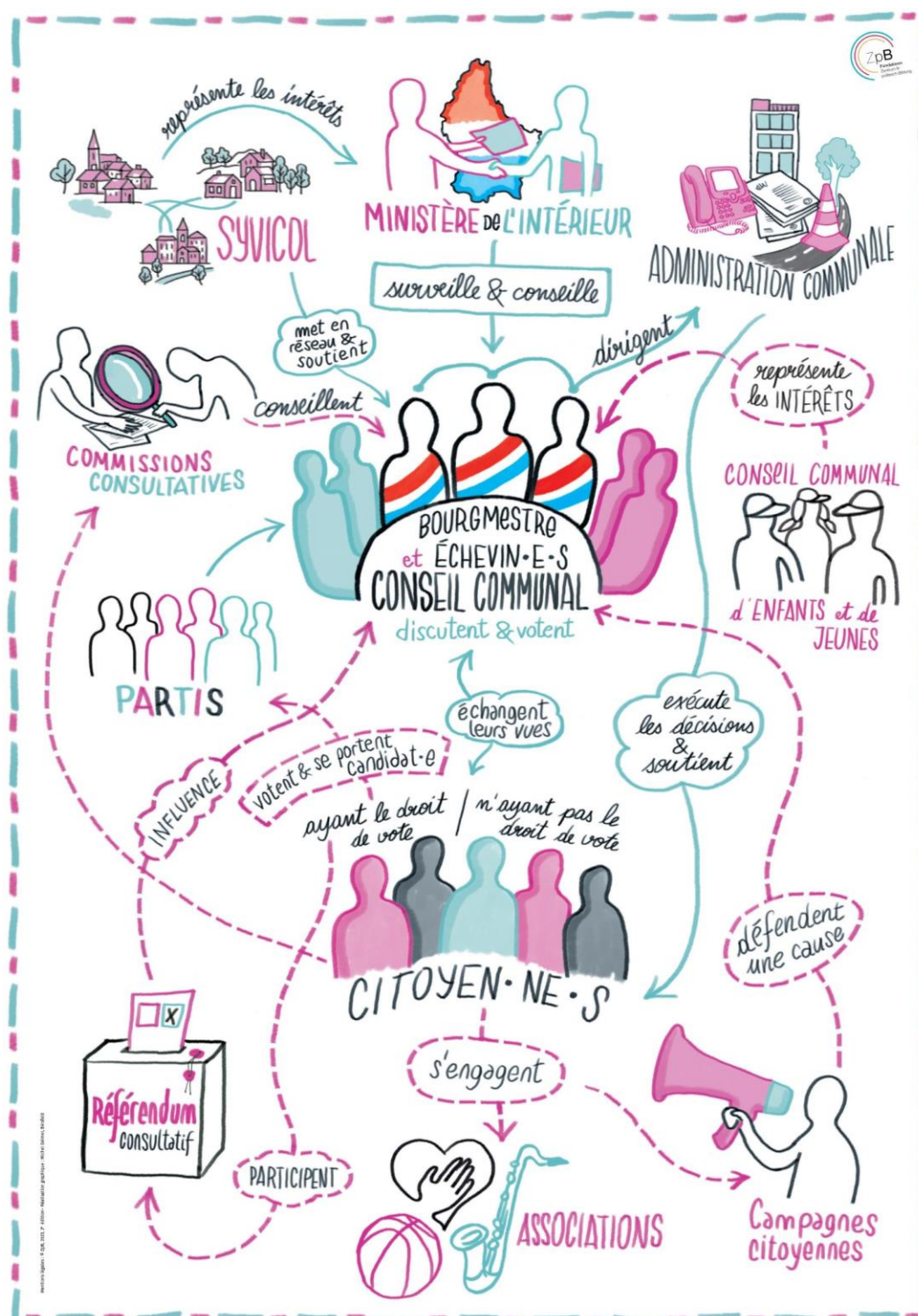
- 11 à 40 heures par semaine pour le-la bourgmestre
- 6 à 24 heures par semaine pour les échevin·e·s
- 3 à 8 heures par semaine pour les conseiller·ère·s communaux·ales.

Le conseil communal peut répartir lui-même 15 heures supplémentaires entre ses membres. L'employeur·euse et les indépendant·e·s reçoivent une indemnité pour la perte de travail.

Les commissions consultatives

Les commissions conseillent le conseil communal et le collège des bourgmestre et échevin·e·s. Elles peuvent organiser leurs propres événements ou mettre en œuvre des initiatives. Elles sont composées de citoyen·ne·s de la commune. On distingue entre commissions obligatoires, prévues par la loi (p.ex. pour l'intégration et l'école), et commissions facultatives (p.ex. pour la culture, les bâtisses, l'environnement, l'égalité des chances, ...).

Voici comment les différents acteurs d'une commune travaillent ensemble :



LES ÉLECTIONS COMMUNALES

Qui peut voter ?

Les élections communales ont lieu tous les six ans pour élire les membres du conseil communal.

Les Luxembourgeois·e-s et les non-Luxembourgeois·e-s ayant le droit de vote peuvent se présenter comme candidat·e-s s'ils-elles résident dans la commune depuis 6 mois.

Les Luxembourgeois·es sont automatiquement inscrit·e-s sur la liste électorale de leur commune dès l'âge de 18 ans. Le vote est obligatoire pour eux-elles.

Les non-Luxembourgeois·es (à partir de 18 ans) doivent s'inscrire sur les listes électorales s'ils-elles veulent voter, plus tard 55 jours (soit près de deux mois) avant la date des élections. Les citoyen·ne-s inscrit·e-s sur les listes électorales doivent participer aux élections municipales. Il suffit de s'inscrire une seule fois. Une fois inscrit·e-s, ils-elles restent sur la liste électorale pour les prochaines élections communales. Les non-Luxembourgeois·e-s peuvent faire rayer leur nom à nouveau. Aujourd'hui, une durée minimale de séjour n'est plus requise pour s'inscrire sur les listes électorales.

Comment fonctionne le système électoral ?

Communes au scrutin majoritaire et communes au scrutin proportionnel

Dans les communes d'au moins 3 000 habitant·e-s, les élections se font au scrutin de listes de partis (scrutin proportionnel).

Dans les communes de moins de 3 000 habitant·e-s, les listes de partis n'existent pas. Il est uniquement possible de voter pour des candidat·e-s individuel·le-s (scrutin majoritaire).

Il existe 3 possibilités pour répartir les voix :

1. **Voter pour une liste** (c.-à-d. cocher la case au-dessus de la liste) : Tou-te-s les candidat·e-s de la liste reçoivent une voix. Le scrutin de listes n'est possible que dans les communes au scrutin proportionnel.
2. **Cumuler (cocher des candidat·e-s individuel·le-s sur une même liste)** : les candidat·e-s sélectionné·e-s reçoivent une ou deux voix.
3. **Panacher (cocher des candidat·e-s individuel·le-s de différentes listes)** : les candidat·e-s sélectionné·e-s sur différentes listes reçoivent une ou deux voix.

Attention :

- Il ne faut pas attribuer plus de voix qu'il n'y a de membres dans le conseil communal. Le nombre de conseiller·ère-s communaux·ales est indiqué sur le bulletin de vote. Le bulletin de vote ne doit pas comporter de signe distinctif (signature, smiley, ...).

Comment décider pour qui voter ?

1. Il est utile de commencer par réfléchir et se faire une opinion sur ce qui se passe dans ta commune :
 - Qu'est-ce qui est important pour toi, là où tu vis ?
 - Qu'est-ce qui te plaît dans ta commune ?
 - Qu'est-ce qui manque ou pourrait être amélioré ?
 - Quels sont les problèmes ?
 - De quoi les autres personnes peuvent-ils-elles avoir besoin (par exemple les personnes âgées, les personnes en situation de handicap, les personnes à faibles revenus, les enfants, ...) ?
2. Ensuite, on peut regarder les idées des partis et/ou des candidat·e·s : ils-elles sont présent·e·s sur les réseaux sociaux, les programmes électoraux sont distribués dans les boîtes aux lettres, les partis tiennent des stands d'information, par exemple lors de fêtes de rue, ou organisent des réunions d'information.
3. À la fin, on compare ses propres idées avec celles des partis et des candidat·e·s :
 - Quelles sont les idées des candidat·e·s et des partis ? Ressemblent-elles aux tiennes ?
 - Quelles solutions proposent-ils-elles à d'éventuels problèmes ?
 - Es-tu concerné·e par leurs promesses ?
 - Leurs promesses changeraient-elles ton quotidien ?
4. L'échange avec des ami·e·s et la famille aide aussi à connaître d'autres opinions et points de vue.

En dehors des élections, comment peut-on participer à la vie communale ?

Lors des élections communales, les citoyen·ne·s peuvent voter ou être eux-mêmes candidat·e·s. Outre les élections, ils-elles peuvent participer activement à l'organisation de la vie publique et politique de la commune, par exemple en :

- participant à des référendums : au Luxembourg, un référendum n'est que consultatif. L'initiative peut émaner du conseil communal ou des citoyen·ne·s ;
- soutenant des pétitions et en les déposant ;
- participant à des commissions consultatives ;
- s'engageant dans des conseils communaux d'enfants et de jeunes pour défendre les intérêts des jeunes citoyen·ne·s ;
- s'engageant dans des partis politiques ;
- lançant une campagne citoyenne (un groupement de citoyen·ne·s qui estime qu'un problème n'est pas résolu en sa faveur et qui veut attirer l'attention du public sur ce point. Il peut faire pression sur le conseil municipal et influencer une décision politique) ;
- s'engageant dans des associations ;
- participant à des enquêtes, des ateliers, des tables rondes ;
- participant à de nouveaux projets de développement communal.

Comment savoir ce qui se passe dans la commune ?

Pour savoir ce qui se passe dans la commune, les citoyen·ne·s peuvent :

- suivre les réunions publiques du conseil communal et les réunions d'information en tant qu'auditeur·trice·s ou, dans de nombreux cas, en ligne via le *livestream* (les réunions sont accessibles à tou·te·s);
- s'informer grâce aux brochures d'information publiées par la commune (*Gemengebuet*) ;
- chercher des informations sur le site web ou l'application de la commune.

Informations supplémentaires :

www.zpb.lu

<https://www.youtube.com/c/ZentrumfirpoliteschBildung/videos>

www.jepeuxvoter.lu

www.guichet.lu

www.syvicol.lu

Idées pour des activités

Memory - Ma commune en images

Objectif	➤ connaître la commune et ses missions
Durée	flexible
Méthode	jeu de société
Déroulement	1. Jouer à la <i>memory</i> traditionnelle : Les joueur·euse·s retournent deux cartes. S’il s’agit de deux images identiques, la personne peut garder ces deux cartes et en retourner deux autres. Cela continue jusqu’à ce que deux cartes différentes soient retournées. Ces cartes doivent être à nouveau retournées au même endroit, puis c’est au tour de la personne suivante. Lorsque la dernière paire d’images est retournée, le jeu est terminé. La personne qui a le plus de paires de cartes a gagné la partie. 2. Pendant le jeu, les images servent de support à la discussion. Sur chaque image, il y a une infrastructure qui existe dans une commune. • Que voit-on sur les images ? • De quelles infrastructures ta commune est-elle responsable ? • Quelles sont les missions les plus importantes de ta commune pour toi ? • Pourquoi sont-elles importantes ? • Quelles missions la commune remplit-elle bien ? Lesquelles ne le sont pas ?
Matériel	Cartes <i>memory</i> (téléchargeables ici) Astuce : prendre des photos des infrastructures de sa propre commune pour que les jeunes puissent mieux s’identifier aux images.

Points de vue : mon avis – ton avis

Objectifs	➤ se forger sa propre opinion et prendre position ➤ encourager la discussion ➤ apprendre à défendre ses propres intérêts et à les négocier avec les autres
Durée	flexible
Méthode	jeu de positionnement
Déroulement	1. Expliquer et réaliser le jeu de positionnement : Variante 1 : L'activité peut être réalisée à l'extérieur ou à l'intérieur. Un côté est défini comme le côté « oui » et l'autre comme le côté « non ». Des phrases sont lues à voix haute et les participant·e·s doivent se positionner par rapport à celles-ci (du côté « oui » ou du côté « non »). Variante 2 : Les affirmations sont intégrées dans le quotidien de la maison des jeunes: • Chaque jour, différentes affirmations sont affichées sur le réfrigérateur, avec la possibilité de cocher les cases « d'accord » ou « pas d'accord ». • Les mentions « d'accord » ou « pas d'accord » sont placées au-dessus de deux poubelles. Celles-ci peuvent changer chaque jour, ce qui permet aux jeunes de discuter de différents sujets et de se forger leur opinion. 2. Dans les deux cas, il est important de réfléchir aux positions prises par les jeunes. La tâche de l'éducateur·trice est de questionner les positions et de montrer d'autres perspectives. Voici quelques suggestions de questions : • Pourquoi as-tu choisi ce côté ? • Pourquoi es-tu de cet avis ? • Que faut-il faire pour que les choses changent ? • Comment peux-tu contribuer ? • Quelles expériences as-tu faites avec la commune et les responsables politiques ? • Quel est ton rôle dans la commune ? • Où trouves-tu des informations à ce sujet ?
Suggestions :	➤ « La politique n'a rien à voir avec moi. » ➤ « Ma commune s'engage pour les jeunes. » ➤ « Peu importe que je vote ou non. » ➤ « Il faut des jeunes au conseil communal. » ➤ « J'aime vivre à ... » ➤ « Si plus de femmes participaient aux décisions politiques, tout serait différent. » ➤ « Les Luxembourgeois-es et les non-Luxembourgeois-es ont les mêmes chances à l'école. » ➤ « Je sais ce que je peux faire si quelque chose m'énerve à ... » ➤ « Je peux m'imaginer devenir bourgmestre. » ➤ « Je connais des personnes qui s'engagent en politique. » ➤ « Je suis membre d'une association (sport, musique, scouts, ...). »

- « La politique me met en colère. »
- « Je peux voter. »
- « Je dois m'inscrire sur les listes électorales pour pouvoir voter. »
- « Dans ma commune, il y a des endroits pour traîner. »
- « Je sens que je fais partie de ... »/ « Je me sens bien à »
- « Je participe à des événements culturels dans ma commune. »
- « Je n'ai aucune idée de ce que le conseil communal a fait ces dernières années. »
- « Le conseil communal me représente aussi. »
- « Il y a suffisamment d'initiatives dans ma commune pour lutter contre le changement climatique. »
- « Je veux vivre à ... même après avoir quitté la maison. »
- « Dans ma commune, les transports publics ne fonctionnent pas bien. »

Matériel

Affirmations, cartes « oui » et « non » ou « d'accord » et « pas d'accord ».

Pantomime – Show me what you got!

Ou : Que suis-je ?

Objectifs	➤ découvrir les missions et les activités d'une commune ➤ voir comment les missions communales déterminent notre propre quotidien
Durée	flexible
Méthode	Jeu de société
Déroulement	1. En guise d'introduction, les jeunes peuvent regarder une vidéo sur les communes du Luxembourg (en allemand, français et anglais). 2. Jouer au pantomime • Les jeunes sont réparti·e·s en deux équipes A et B. • Avec l'aide des éducateur·trice·s, ils·elles réfléchissent aux missions communales et écrivent 3 missions sur trois bouts de papier différents. Ceux-ci sont pliés et placés dans un bol. • Une personne de l'équipe A tire un bout de papier avec un terme. L'éducateur·trice chronomètre le temps. • Lors du premier tour de jeu, la personne explique le terme sans le nommer et l'équipe A dispose de trois minutes pour le deviner. Si l'équipe A parvient à deviner le terme avant que les trois minutes ne soient écoulées, elle peut tirer un autre bout de papier. Si elle n'y parvient pas, c'est à l'équipe B de jouer. Les mots devinés sont mis de côté, les mots non devinés sont remis dans le bol. Dès qu'il n'y a plus de mots dans le bol, tous les bouts de papier y sont remis. • Le jeu reprend alors pour un deuxième tour comme décrit ci-dessus. Lors de ce tour, tout est identique, sauf que les termes doivent être mimés sans être prononcés. • Les points de chaque équipe sont calculés en fonction du nombre total de mots devinés. L'équipe qui a le plus de points gagne la partie. 3. Établir un lien avec son propre quotidien : en quoi ces missions me concernent-elles ? Comment mon quotidien est-il affecté par ces missions ? Pour quelles missions y a-t-il un besoin d'amélioration ?
Matériel	papier, stylos, chronomètre, bol

Si j'étais bourgmestre...

Objectifs	➤ rendre les domaines politiques visibles et identifier les liens politiques ➤ changer de perspective et trouver des idées ➤ rendre la politique tangible
Durée	120 minutes Le cas échéant, cette activité peut être divisée en plusieurs parties (1, 2, 3, 4).
Méthode	Brainstorming et méthode du poirier
Déroulement	1. Esquisser une carte de la politique communale* : a. Les participant·e·s dessinent cinq symboles représentant cinq domaines de leur vie quotidienne sur, par exemple, des petites cartes (sport - ballon, école - tableau, ami·e·s – personnes bâton, shopping - sac à provisions, ...). b. Celles-ci sont collées sur un tableau d'affichage, un mur ou autre. Les symboles peuvent être regroupés à volonté et reliés par des flèches ou d'autres signes. 2. Discuter des cartes : • Pourquoi avez-vous accroché les cartes de cette manière et pas d'une autre ? • De quels domaines la commune est-elle responsable ? • Qu'est-ce qui vous plaît dans ces domaines ? Qu'est-ce qui vous dérange ? Qu'est-ce qui manque ? La carte de la politique ainsi esquissée sert de base pour aborder des problèmes et des solutions selon la méthode du poirier. 3. Recherche de solutions à l'aide de la méthode du poirier* : a. Une question formulée de manière positive est retournée en négatif. Exemple : comment faire en sorte que les habitant·e·s ne votent pas ? (...) ne s'engagent pas dans des associations ? Ne s'intéressent pas à la politique communale et ne participent pas ? Ou bien : comment s'assurer que les jeunes ne se sentent pas à l'aise dans la commune ? b. On cherche maintenant des solutions à ce problème qui a pris une tournure négative. Exemple : interdire les clubs de sport, interdire l'accès aux lieux de retraite, fermer la maison des jeunes, ... c. Toutes les idées sont à nouveau reformulées de manière positive. Exemple : récompenser l'engagement dans les associations, prévoir des lieux pour traîner pour les personnes à partir de 14 ans, élargir les horaires d'ouverture de la maison des jeunes, ...

* cf. : Partizipationskoffer, 28 Methoden für politische Bildungsarbeit im Quartier, Jakob Quentin, août 2021 <https://minor-wissenschaft.de/partizipationskoffer/> p.22 et p. 36

-
- 4. Tourner une courte vidéo** : les solutions proposées sont enregistrées dans la perspective d'un·e candidat·e « *Si j'étais bourgmestre* ». La vidéo peut être postée en ligne et/ou envoyée aux candidat·e·s /partis.
-

Matériel

cartes, feutres, grande feuille de papier, éventuellement tableau d'affichage et épingles, smartphone

Discussion animée dans l'espace public

Discuter sur place

Objectifs	➤ se forger sa propre opinion ➤ renforcer la participation locale ➤ valoriser et s'approprier l'espace public ➤ se considérer comme un-e acteur-ice de la commune
Durée	90 minutes (échange) Sondage d'opinion sur place - quelques semaines (demander si les supports peuvent rester en place pendant une période prolongée)
Méthode	Sondage d'opinion/débat pour/contre*
Déroulement	1. Brainstorming – Quels sont les endroits qui se prêtent à discussion ? Où des décisions doivent-elles être prises ? Quels sont les souhaits des jeunes ? 2. Formuler des questions sur lesquelles les citoyen-ne-s doivent débattre. 3. Mettre en place des supports sur lesquels les citoyen-ne-s peuvent écrire et prendre position dans les lieux identifiés du quartier ou dans d'autres endroits stratégiques. Il est possible d'écrire ou de dessiner des idées générales ou de diviser le support en « pour » et « contre ». Tou-te-s les passant-e-s ont la possibilité d'exprimer leur opinion sur le sujet (par la parole ou par le dessin). On peut ajouter de nouveaux arguments ou réfuter les anciens. Variante : mettre à disposition des petites cartes sur lesquelles on peut écrire et les accrocher sur un arbre, une grille, un banc, etc. 4. Au bout d'un certain temps, les arguments sont rassemblés et évalués (prendre des photos, tout copier ou coller, énumérer dans un tableau, ...) 5. Informer les décideur-e-s actuel-le-s ou futur-e-s – e-mail, entretien, discussion publique ou autre. Échange avec les candidat-e-s. 6. Clarifier les conditions générales à l'avance : ✓ Qui doit être informé-e ou impliqué-e à l'avance ? ✓ Le support d'écriture doit-il rester à long terme à un endroit ou uniquement pour l'activité elle-même ? ✓ Comment attirer l'attention sur l'activité ? ✓ Comment transmettre les informations à la commune ? ✓ Où l'échange doit-il avoir lieu le cas échéant ? (à la maison des jeunes, dans les locaux de l'administration communale, au centre culturel, en public) ✓ Comment gérer les frustrations des jeunes ? ✓ Le débat doit-il avoir une influence sur les décisions locales ? Dans ce cas, les candidat-e-s peuvent être invité-e-s à prendre position.

Suggestions de questions

- Devrait-il y avoir plus de zones libres pour les jeunes dans ma commune ? À quoi devraient-elles ressembler ?
- Les jeunes devraient-ils-elles être consulté-e-s pour l'aménagement des espaces publics ? Comment ?
- Vous sentez-vous en sécurité dans votre commune ? Pourquoi ?
- Faut-il des toilettes publiques uniformes pour tous les sexes ?
- Faut-il introduire une limite d'âge pour le skatepark ?
- Faut-il des lieux publics réservés aux filles dans la commune ?
- Faut-il un jour où seules les filles ont accès au terrain de football ?

Ces exemples peuvent être adaptés à des thèmes ou des domaines locaux afin de sensibiliser aux circonstances et aux problèmes locaux.

Matériel

Grand support sur lequel on peut écrire, par ex. un grand tableau d'affichage avec des cartes colorées, des épingles et des feutres ou un mur spécialement prévu pour l'activité, sur lequel on vaporise de la peinture qui ne s'enlève pas en cas de pluie.



*cf. : Partizipationskoffer, 28 Methoden für politische Bildungsarbeit im Quartier, Jakob Quentin, août 2021 <https://minor-wissenschaft.de/partizipationskoffer/> inspiré de la méthode « Pro und Contra im öffentlichen Raum » p. 52

Une pizza avec ... !

Objectifs	➤ faire dialoguer les jeunes et les candidat·e·s et réduire les barrières ➤ sensibiliser les candidat·e·s aux besoins des jeunes ➤ inciter les jeunes à s'interroger sur leur environnement et à se faire une opinion sur ce qui leur plaît (ou non) dans la commune et ce qu'ils-elles souhaiteraient éventuellement changer.
Durée	60 minutes
Méthode	Discussion
Déroulement	1. Clarifier le cadre général : date, format de la discussion, invitation, répartition des tâches – voir liste ci-dessous pour plus de détails. 2. Préparer les jeunes à l'événement et aux thèmes de discussion. 3. Échanger avec les candidat·e·s : les candidat·e·s sont invité·e·s à la Maison des jeunes pour déguster une pizza. Les candidat·e·s et les jeunes peuvent ainsi échanger leurs points de vue dans un cadre décontracté. Variante : les questions et les demandes sont rassemblées et envoyées aux candidat·e·s sous forme de vidéo, via les réseaux sociaux ou par e-mail. Les candidat·e·s décident ensuite à quelles questions/affirmations, et comment, ils-elles souhaitent réagir. L'entretien peut être organisé par vidéoconférence. 4. Le suivi : • A-t-on répondu à vos questions ? Que pensez-vous des réponses ? • Avez-vous appris quelque chose de nouveau ? • Êtes-vous d'accord avec les déclarations des candidat·e·s ? • Les candidat·e·s connaissent-ils-elles vos préoccupations ? Que faut-il faire pour que les politicien·ne·s les connaissent mieux ? • ... Astuce en cas de ressources (en temps) limitées : organiser la discussion avec des partenaires ou l'intégrer dans le programme d'un autre événement dans la commune.
Suggestions de questions	• Aimons-nous vivre dans notre commune/localité ? Pourquoi ? • Que manque-t-il dans la commune ? • Dans quels domaines pouvons-nous ou souhaitons-nous avoir notre mot à dire ? Thèmes possibles : les loisirs, les transports, les espaces verts, (protection de) l'environnement, la pauvreté, les lieux de rencontre pour les jeunes, la vie associative, la sécurité, le logement, le travail et les stages, le vivre-ensemble, l'intégration des nouveaux·elles citoyen·ne·s, ...

Checklist pour la préparation d'une rencontre avec des candidat·e·s

Clarifier le cadre de la rencontre :

- ✓ L'activité doit-elle être organisée seule ou avec des partenaires (p. ex. commune, autres maisons des jeunes) ?
- ✓ Où la rencontre doit-elle avoir lieu (en cas de collaboration avec d'autres partenaires) ?
- ✓ Combien de temps la rencontre doit-elle durer ?
- ✓ La rencontre doit-elle être axée sur un thème en particulier ? Si oui, comment celui-ci sera-t-il déterminé ?
- ✓ Qui se charge de quelles tâches concernant l'organisation ?
- ✓ Qui doit/devrait être informé de la rencontre et de ses objectifs ? (parents, presse, commune... ?)
- ✓ Comment les jeunes seront-ils-elles informé·e·s de l'activité ?
- ✓ Une inscription est-elle nécessaire ou s'agit-il d'une manifestation ouverte aux jeunes ?

Préparer les jeunes

- ✓ Comment les jeunes sont-ils-elles informé·e·s des missions d'une commune et des élections communales (vidéo, matériel d'information dans la maison des jeunes) ?
- ✓ Recherche d'idées :
 - Accrocher des affiches à des endroits stratégiques (à côté du frigo, du canapé, etc.) avec des questions comme par exemple : Qu'est-ce qui est important pour toi à ... ? Qu'est-ce qui, pour toi, fait partie du village/de la ville parfaite ? Qu'est-ce qui doit changer pour que tu veuilles continuer à vivre à ... plus tard ?
 - Accrocher des photos des missions d'une commune dans la maison des jeunes afin d'attirer l'attention des jeunes sur ces missions. Qu'est-ce qui leur vient à l'esprit ?
 - Explorer ensemble la commune et noter les points à retenir : Qu'est-ce qui saute aux yeux ? Quels groupes de personnes sont concernés ? Qu'est-ce qui doit changer ?
- ✓ Quelles questions les jeunes doivent-ils-elles se poser pendant l'entretien ?
 - Quelles sont les promesses des candidat·e·s ? Les promesses sont-elles réalistes ? Quelles sont les conséquences éventuelles de ces promesses sur d'autres habitant·e·s de la commune (personnes âgées, non-Luxembourgeois·e·s, enfants, personnes à faibles revenus) ?
 - Quelles sont les opinions/représentations que je partage ?
 - Avec qui ne suis-je pas d'accord ? Pour quelles raisons ?
- ✓ Questions pouvant être posées aux candidat·e·s :
 - Qu'est-ce qui est important pour vous dans notre localité ?
 - Comment imaginez-vous notre commune dans 10 ans ?
 - Pour quoi vous engagez-vous ?
 - Que font les politicien·ne·s communaux·ales toute la journée ?

Sélection et invitation des candidat·e·s

- ✓ Comment les candidat·e·s sont-ils-elles sélectionné·e·s ?
Attention : *Il faut inviter plusieurs candidat·e·s. Dans les communes au scrutin proportionnel, où il existe des listes de partis, il devrait y avoir au moins un·e candidat·e par parti. Cela permet d'assurer la diversité des opinions et de limiter le risque pour les jeunes d'être noyé·e·s dans le processus de la formation de l'opinion. Si cela n'est pas possible, la modération ou les questions des jeunes devraient garantir le contradictoire.*
- ✓ Comment les candidat·e·s sont-ils-elles invité·e·s ? (e-mail, téléphone...)
- ✓ De quelles informations les candidat·e·s ont-ils-elles besoin au préalable ? Comment seront-ils-elles préparé·e·s (lettre, réunion...) ?

Ce à quoi les candidat·e·s doivent faire attention :

- ✓ Utiliser un langage simple (éviter le vocabulaire technique et spécialisé)
- ✓ Écouter les jeunes et leur demander leur avis (poser des questions, dialogue d'égal à égal)
- ✓ Il s'agit d'un événement à caractère pédagogique et non d'une manifestation électorale. L'objectif est que les jeunes comprennent la vision des différent·e·s candidat·e·s /partis. Par conséquent, il convient de renoncer au matériel publicitaire et d'entretenir des relations respectueuses entre les candidat·e·s.
- ✓ Ne pas utiliser les jeunes à des fins d'autopromotion, renoncer aux photos et aux publications sur les réseaux sociaux, resp. les limiter.

Discussion :

- ✓ La discussion doit-elle être structurée ou ouverte ? voir aussi : Formats de discussion permettant aux jeunes de s'impliquer : <https://alass.lu/wir-diskutieren-mit/>
- ✓ Une modération est-elle nécessaire (veiller à ce que le temps de discussion soit réparti de manière équitable, répéter les déclarations des politicien·ne·s ou les reformuler dans un langage adapté aux jeunes, introduire de nouveaux thèmes, ...)
- ✓ Les règles de discussion doivent être définies au début de la rencontre.

Suivi :

- ✓ Quand tou·te·s les participant·e·s ont-ils-elles la possibilité de réfléchir à leur expérience ? (immédiatement après, plus tard, ... ?)
- ✓ Sous quelle forme la réflexion doit-elle avoir lieu (questionnaire, outil numérique, tour de table, discussion ouverte, ...) ?
- ✓ De quoi faut-il discuter ? (contenu, présentation, conclusion, ...)
- ✓ Comment traiter les éventuelles frustrations liées à la manifestation ? (les candidat·e·s n'ont pas répondu aux questions, ont parlé de manière trop compliquée, n'ont pas tenu compte de la réalité des jeunes, ...).



MENTIONS LÉGALES

Éditeur :

Zentrum fir politesch Bildung, Fondation d'utilité publique, RCSL G236
138, boulevard de la Pétrusse
L-2330 Luxembourg

info@zpb.lu

www.zpb.lu

Rédaction : Annelise Scheuren, Kim Nommesch



ISBN : 978-2-9199590-8-2 (version française, en ligne)

Téléchargement gratuit : www.zpb.lu

Le ZpB n'est pas responsable du contenu des sites web externes.